VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT

Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport N° 44

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES - ASSOCIATION COEUR DE VILLE

L'Association Cœur de Ville, forte de 63 adhérents, implantés pour l'essentiel dans les rues piétonnes du centre ville (rue des Gras, rue du Onze Novembre, rue du Cheval Blanc…) poursuit sa volonté de développer et d'animer le tissu économique du quartier.
Très dynamique et entreprenante, l'association ne cesse tout au long de l'année de réaliser de nombreuses animations telles que la journée de l'artisanat et du fait main, la course des garçons de café, le concours des peintres de rue, des opérations promotionnelles exceptionnelles (coups de balai) lors des soldes ou encore un partenariat avec le musée Bargoin à l'occasion du festival international des textiles extraordinaires en 2016.
En outre, l'association s'implique régulièrement en complément des animations portées par la Ville ou officie en qualité de relais de communication.
Pour le printemps, l'association a organisé une animation nommée "Nature & Jardin" à destination du grand public aux finalités tant éducatives que sociales. L'événement avait pour but de développer le sens de l'écocitoyenneté, le respect de l'environnement et d'ancrer la notion de développement durable. En outre, il a permis de rapprocher les citadins de la nature grâce à des ateliers pédagogiques, des présentations de végétaux et l'organisation d'un concours des "fenêtres et balcons fleuris".

La Ville confirme sa volonté de soutenir les actions des associations de commerçants en apportant une aide aux projets ayant pour objet l'animation commerciale, la promotion et/ou la (re)dynamisation commerciale.

- Budget prévisionnel : 3.845 €
Subvention sollicitée : 1.923 €
Subvention proposée : 1.282 €

La CCI du Puy de Dôme devrait verser 641 €.

Le crédit inscrit au budget principal en vue de l'octroi de subventions au titre des animations commerciales à l'initiative des associations de commerçants clermontois s'élève à 17.600 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer à l'Association Cœur de Ville, la subvention de 1.282€.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 JUIL. 2018
Pour Le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Saïd Akim BARA